



L'apprentissage au service de l'emploi

**Pierre Cahuc, Marc Ferracci avec la contribution de Jean
Tirole et Etienne Wasmer**

12 mai 2015





1. Dysfonctionnements du système français

- Une gouvernance très complexe, sans pilote
- Une insuffisante implication des entreprises au niveau du second cycle de l'enseignement secondaire
- Orientation vers l'apprentissage
 - Insuffisante au niveau du second cycle de l'enseignement secondaire
 - L'apprentissage croît dans l'enseignement supérieur
- Faible réactivité du système
- Un contrôle très hétérogène de la qualité

2. Propositions pour un système d'alternance efficace



Recommandation 1: simplifier la collecte et unifier les mécanismes de subvention

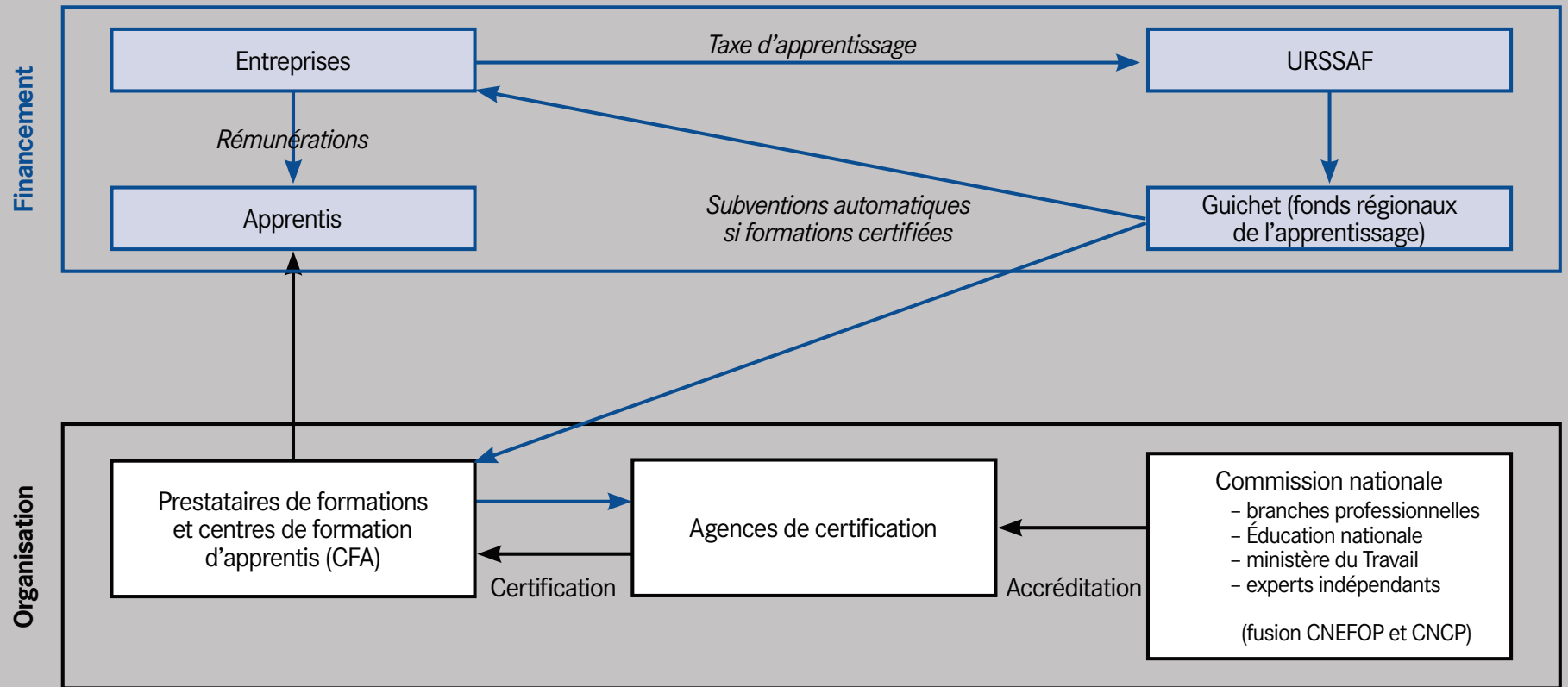
Unifier la gouvernance des dispositifs de formation en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), tant du point de vue de la collecte que des dépenses, ce qui suppose de :

- **Unifier l'ensemble des aides à l'apprentissage** (prime apprentissage, crédit d'impôt apprentissage et bonus pour dépassement du quota d'alternants) au sein **d'une subvention de soutien au développement de l'apprentissage**
- **A terme, substituer aux OCTA une collecte par les Urssaf**

Recommandation 2: Développer un marché de la certification pour l'ensemble du système de formation professionnelle

- Aujourd'hui: **rôle prépondérant de l'éducation nationale** pour l'apprentissage au bas niveaux de qualification (CAP). **Conséquences:**
 - ⇒ **Frein au développement de l'apprentissage pour les non-diplômés**
 - ⇒ **Difficulté d'accès à l'apprentissage pour les entreprises**
 - ⇒ **Faible réactivité aux mutations du marché du travail**
- **Aller vers un système de certification piloté et unifié** pour l'ensemble des formations en alternance et continue (voir schéma)

2. Nouvelle organisation de la formation en alternance



Lecture : Les flèches bleues indiquent des flux financiers ; CNEFOP : Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles ; CNCP : Commission nationale de la certification professionnelle.

Source : Auteurs.

Recommandation 3: Moduler les subventions à l'alternance

- En fonction du niveau de **diplôme**, afin de donner des incitations à recruter des apprentis peu qualifiés (Contribution supplémentaire à l'apprentissage)
- En fonction de **l'insertion professionnelle** des apprentis pour inciter les acteurs à optimiser leurs formations

Recommandation 4: Accroître les ressources et améliorer l'accompagnement des jeunes peu qualifiés vers l'apprentissage

- Réallouer une partie des ressources des emplois d'avenir vers la formation en alternance dans le secteur marchand, notamment pour financer les formations de pré-apprentissage
- Donner des incitations aux missions locales pour diriger les jeunes vers les formations en alternance
- Développer le **tutorat** et réduire le poids des **enseignements généraux** dans les formations pour limiter l'échec aux plus bas niveaux de qualification